

Conférence continentale annuelle du Réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité

Thème: **La justice fiscale en période de crises multiples** | un prisme législatif

26 – 27 septembre, Lusaka, Zambie



NOTE CONCEPTUELLE

Introduction

Le Réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité (APNIFFT) est un programme phare coordonné par le Tax Justice Network (TJNA) dont l'objectif général est de fournir à ses membres, les législateurs africains, l'occasion de définir des stratégies, apprendre les uns des autres et renforcer leurs capacités à s'attaquer aux flux financiers illicites et à l'injustice fiscale sur le continent. La plate-forme aide ses membres à entreprendre un dialogue et des débats sur les activités de plaidoyer de manière simplifiée sur les flux financiers illicites (FFI), la gouvernance fiscale et la mobilisation des ressources intérieures (DRM) en Afrique.

L'APNIFFT a été conceptualisé pour la première fois et a finalement été lancé en 2017 par le TJNA. Depuis sa création, la stratégie opérationnelle de l'APNIFFT s'est concentrée sur les interventions législatives au niveau local pour lutter contre les problèmes des FFI et de DRM sur le continent. Cette opération a été mise en œuvre par le biais de caucus parlementaires basés dans les pays qui servent maintenant d'unité de base d'engagement et de mobilisation des députés. Ces unités de base se combinent ensuite pour former des caucus régionaux, basés sur les membres des conseils économiques régionaux, pour former ensuite le caucus continental. Le caucus continental se réunit chaque année dans le cadre de la «Conférence continentale de l'APNIFFT», pour examiner les progrès, partager les connaissances et renforcer la capacité de ses membres sur les nouvelles questions relatives à la justice fiscale.

La conférence continentale de cette année est prévue pour le lundi 26 et le mardi 27 septembre 2022 à Lusaka, en Zambie.

Antécédents

Au cours des dernières années, l'économie mondiale a été dévastée par de multiples crises. Ces derniers ont notamment été la récente pandémie Covid19, les nouveaux conflits en cours en Ukraine et dans d'autres parties du monde, et les effets de plus en plus néfastes des changements climatiques, entre autres.

La pandémie Covid-19 a vu 30 millions de personnes poussées dans la pauvreté et 22 millions d'emplois perdus. Les pays se sont mis à mal pour maintenir leurs citoyens à flot dans un contexte de problèmes de flux financiers illicites, de désendettements, de financement extérieur en baisse et d'investissements directs étrangers en baisse. Après le pire des crises, l'Afrique a entamé sa voie vers une reprise après Covid19, et le produit intérieur brut de l'Afrique a augmenté d'environ 6,9 %. Cependant, tout comme les pays africains ont émergé de la pandémie, la région a été confrontée à une autre crise, les coûts de l'alimentation, de l'énergie et des finances ayant monté en flèche,

déclenchés par le conflit en Ukraine. La croissance devrait par la suite ralentir à 4,1 % en 2022 et y rester en 2023. La guerre d'Ukraine pourrait également appauvrir encore plus de 1,8 millions de citoyens africains et les amener dans l'extrême pauvreté en 2022 en raison de l'augmentation des coûts de la nourriture, du carburant et des finances.

Alors que les pays africains travaillent à atténuer ces circonstances extérieures, les flux financiers illicites et les crises de la dette de l'Afrique continuent de s'aggraver. Le rapport 2015 du Groupe de Haut Niveau sur les flux financiers illicites (FFI) de l'UA/UNECA a mis sur la scène mondiale le fléau des FFI sur le développement durable et a révélé que plus de 50 milliards de dollars US par an étaient siphonnés du continent. Selon des données récentes du Rapport 2020 de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Économique en Afrique, les FFI ont presque doublé et l'Afrique perd aujourd'hui 88,6 milliards de dollars américains. Les richesses minières de l'Afrique continuent d'être le principal émetteur des FFI, avec 15 pays africains classés comme très riches en ressources selon les Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne du FMI. Dans ce contexte des FFI en pleine croissance, les pays africains sont jugés désireux de mettre en œuvre la Vision Minière Africaine (VMA) et les recommandations du rapport HLP sur les FFI.

Pour compliquer encore les enjeux, la dette de l'Afrique était un problème pour les pays africains avant même la COVID-19. Avant la pandémie, les pays africains ont emprunté massivement sur les marchés financiers mondiaux. Malgré la pression, la dette à travers le continent a augmenté davantage de 45 milliards de dollars US, soit 8% en 2020. Les ratios de la dette publique se situent à leur plus haut niveau depuis vingt ans, et de nombreux pays à faible revenu sont soit en détresse de la dette, soit proches de la détresse de dette. Malheureusement, alors que les niveaux d'endettement ont augmenté, ils correspondent à la hausse des coûts du service de la dette, mais les pays n'ont pas nécessairement amélioré leur capacité à financer de telles obligations. Alors que le continent cherche également à y remédier, l'Afrique doit également relever le défi de l'inflation. En effet, avec des pressions inflationnistes et des niveaux de production en dessous des tendances pré-pandémie dans la plupart des pays, les banques centrales doivent faire face à un acte d'équilibre difficile entre la réduction de l'inflation et le soutien de la croissance.

L'importance de la mobilisation des ressources intérieures

Ces crises ont eu un double effet négatif sur les pays africains. Les gouvernements sont confrontés au défi de l'augmentation des dépenses immédiates pour protéger leurs citoyens contre l'impact de ces crises, tout en naviguant dans l'espace budgétaire qui se rétrécit en raison de l'impact négatif des crises.

La lutte contre les flux financiers illicites et le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures seront essentiels aux efforts des États pour relever ces défis. Toutefois, selon les Perspectives fiscales africaines, le ratio moyen entre la fiscalité et le PIB du continent est de 14,84 %. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE, qui est de 33,5 %, ce qui indique que les pays africains doivent faire davantage pour améliorer leurs efforts de mobilisation des ressources nationales. Une partie de cette somme est due à des flux financiers illicites estimés à 88,6 milliards de USD. Cela représente 3,7 % du PIB de l'Afrique, ce qui laisse le continent comme une fuite illicite des capitaux. Il montre que ces flux sortants sont presque autant que les flux totaux annuels combinés d'aide publique au développement, évalués à \$48 milliards, et les investissements étrangers directs annuels, fixés à \$54 milliards, reçus par les pays africains.

L'Afrique aura besoin d'au moins 432 milliards de dollars pour faire face aux effets de Covid19 ; à ce jour, l'écart de financement du climat s'élève à \$127,2 milliards par an jusqu'en 2030 ; et les perturbations économiques découlant de la guerre d'Ukraine devraient accroître encore l'écart de financement de l'Afrique. Pour y remédier, les gouvernements africains doivent également adopter une double approche pour améliorer la mobilisation de leurs ressources intérieures. Au niveau national, les gouvernements devront s'attaquer aux problèmes qui existent au sein de leurs économies, et en outre, les pays africains devront coopérer pour résoudre les problèmes mondiaux qui entravent également leurs efforts de mobilisation des ressources nationales.

En l'état actuel des choses, le système fiscal mondial est défavorable aux pays en développement et nécessite donc des réformes. Les négociations en cours pour réparer le système mondial sont menées par le cadre inclusif de l'OCDE ; cependant, elles sont loin d'une solution qui réponde aux questions fiscales clés auxquelles l'Afrique est confrontée. Lors de la réunion extraordinaire de 2020 du Comité technique spécialisé des finances, des affaires monétaires, de la planification économique et de l'intégration, la réunion d'information de l'UA des ministres africains des finances a déclaré :

« ... les pays développés n'écoutent pas les préoccupations des pays en développement et n'ont pas l'intention de redresser de manière significative l'équilibre des droits fiscaux. L'Afrique doit se mobiliser au niveau politique si elle veut changer la position des pays développés et s'attaquer à ces questions fiscales clés ».

Alors même que les pays africains explorent à la fois les niveaux nationaux et mondiaux pour augmenter les ressources intérieures, il est important de noter que l'un des effets socioéconomique le plus important de ces crises a été une augmentation des inégalités. Par exemple, au cours de Covid-19, la richesse des dix hommes les plus riches du monde a doublé et les revenus de 99 % de la population mondiale ont diminué. Cela a creusé les inégalités à l'intérieur et entre les pays. En conséquence, alors que les gouvernements explorent des moyens d'accroître leurs efforts de mobilisation des ressources nationales, les gouvernements doivent explorer des moyens qui n'exacerbent pas les inégalités et ne déplacent pas le fardeau fiscal vers les pauvres.

Le besoin urgent de cohérence des politiques

Les mesures de lutte contre les FFI et de promotion de la mobilisation des ressources nationales (DRM) sont complexes et multidimensionnelles couvrant de multiples disciplines et domaines de droit et de politique publique impliquant de nombreux acteurs disparates dans une variété d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, à travers les continents, avec des intérêts concurrents. Couplé aux crises actuelles, il y a donc un risque élevé que les lois et les politiques concernant les FFI, la DRM seront précipités, incohérents ou mal développés et que leur efficacité en pâtira.

Le législateur a le rôle important non seulement de faire des lois cohérentes, mais aussi de surestimer sa mise en œuvre, d'approuver les budgets pour financer ses projets et programmes connexes et de faire entendre les besoins des gens ordinaires. La compréhension par les législateurs des questions émergentes issues des crises actuelles et des options politiques disponibles pour les combattre sont donc essentielles dans la lutte contre les FFI et l'injustice fiscale. Il est également nécessaire que les législateurs collaborent et coordonnent les interventions aux niveaux national et régional.